



Frépillon

## DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE HORS COMMUNE

Nom de famille de  
l'élève

Prénom

Date de naissance

Classe actuelle

Adresse

**Représentant légal n°1**

Père

Mère

Autre

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

**Représentant légal n°2**

Père

Mère

Autre

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Commune  
sollicitée

Ecole

### MOTIF DE LA DEMANDE

Poursuite de  
scolarité

Frère ou soeur  
déjà dans l'école

Préciser nom,  
prénom et classe

Grands - parents  
gardant l'enfant

Préciser nom et  
adresse

Autres motifs

Préciser le motif

### ***Décision de la commune de résidence***

Favorable

Défavorable

Avec participation  
aux frais de scolarité

Sans participation  
aux frais de scolarité

Le

*Le Maire*

### ***Décision de la commune d'accueil***

Favorable

Défavorable

Le

Le Maire

La scolarisation dans une école de Frépillon d'un enfant non domicilié à Frépillon pour des situations particulières dûment motivées, sous réserve des effectifs.

Pour effectuer une demande de dérogation hors commune vous devez :

- Compléter et signer le formulaire de dérogation remis par la commune de résidence
- Remettre ce formulaire à la commune où vous souhaitez scolariser votre enfant

La demande de dérogation ne vaut pas inscription à l'école, après réception de l'accord vous devez effectuer l'inscription en mairie.

Les prestations périscolaires vous seront facturées au tarif hors commune.